

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – DECISION  
MODIFICATIVE DM03-2017 – BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil communautaire a adopté la décision modificative :

- Fonctionnement :
  - o Dépenses : + 438 778 €
  - o Recettes : + 438 778 €
- Investissement :
  - o Dépenses : + 951 703 €
  - o Recettes : + 951 703 €

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – DECISION  
MODIFICATIVE N°2017-01 – BUDGET ANNEXE « PARC  
D'ACTIVITÉS »**

Le Conseil communautaire a approuvé la décision modificative en section d'investissement :

Sens	Chp	Nature	Intitulé	Montant
Dépenses	16	1641	Capital des emprunts (remboursement)	+ 30 000 €
Recettes	16	1641	Capital des emprunts (encaissement)	+ 30 000 €

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – DECISION  
MODIFICATIVE N°2017-01 – BUDGET ANNEXE « SERVICES  
COMMUNS »**

Le Conseil communautaire a approuvé la décision modificative :

Section de fonctionnement :

Sens	Chp	Nature	Intitulé	Montant
Dépenses	66	66111	Intérêts des emprunts	+ 1 000 €
Dépenses	65	658	Frais de gestion	+ 4 000 €
Dépenses	042	6811	Amortissement du tractopelle	+ 13 628 €
Recettes	70	70845	Participation des communes	+ 18 628 €

Section d'investissement :

Sens	Chp	Nature	Intitulé	Montant
Dépenses	16	1641	Capital des emprunts (remboursement)	+ 9 600 €
Dépenses	23	2318	Travaux en-cours	+ 4 028 €
Recettes	040	28182	Amortissement du tractopelle	+ 13 628 €

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – DECISION  
MODIFICATIVE N°2017-01 – BUDGET ANNEXE  
« TRANSPORT A LA DEMANDE »**

Le Conseil communautaire a approuvé la décision modificative :

Sens	Chp	Nature	Intitulé	Montant
Dépenses	001	001	déficit d'investissement reporté	- 16 582 €
Dépenses	21	2188	Signalétique et mobilier urbain	+ 33 164 €
Recettes	001	001	excédent d'investissement reporté	+ 16 582 €

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – DECISION  
MODIFICATIVE N°2017-01 – BUDGET ANNEXE  
« ASSAINISSEMENT »**

Le Conseil communautaire a approuvé la décision modificative :

Sens	Chap	Nature	Intitulé	Montant
Recettes	70	706111	Redevance Assainissement collectif	-20 000 €
Recettes	042	777	Amortissement des subventions	+20 000 €

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – DUREES  
D'AMORTISSEMENT – BIENS ACQUIS DES LE 1<sup>ER</sup> JANVIER  
2017**

Le Conseil communautaire a approuvé les durées d'amortissement des biens acquis dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – ADMISSIONS  
EN NON-VALEUR (ANV) – PROCEDURES DE  
RETABLISSEMENT PERSONNEL (PRP)**

Le Conseil communautaire a constaté l'effacement des créances suivantes :

- Budget principal :
  - o ANV – Budget Général : 4 536,13 €
  - o PRP : 465,00 €
- Budgets à tarifs :
  - o Budget eau : 5 816,24 €
  - o Budget assainissement collectif : 5 050,93 €
  - o Budgets déchets ménagers : 4 438,52 €

et a accepté les extinctions de dettes présentées par le Trésor Public.

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES –  
REVALORISATION DES TARIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018**

Le Conseil communautaire a approuvé la revalorisation des tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2018, à savoir :

- 1 % quand il n'y a pas eu ou peu d'intervention de personnel
- 1,5 % lorsque l'intervention du personnel est plus importante

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – CREATION  
D'UN SERVICE COMMUN « UTILISATION PARTAGEE D'UN  
TRACTOPELLE POUR L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE  
COMMUNALE »**

Le Conseil communautaire a approuvé la mise en place d'un service commun « Utilisation partagée d'un tractopelle pour

l'entretien de la voirie communale » entre les communes d'Hénon, Quessoy, Plémy, Trédaniel et Lamballe Terre & Mer, ainsi que la convention s'y rapportant.

#### **ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – MODALITES DE DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU LAC DE JUGON**

Le Conseil communautaire a décidé de procéder à la dissolution du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lac de Jugon et a approuvé ses modalités de dissolution.

#### **TOURISME – SITE DU BOTRAI – REVALORISATION DES TARIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018**

Le Conseil communautaire a accepté la revalorisation des tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### **TOURISME – CAMPING DE LA TOURELLE – REVALORISATION DES TARIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018**

Le Conseil communautaire a validé les périodes d'ouverture du camping La Tourelle et a approuvé les tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### **ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET EDUCATION CULTURELLE – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES – ANNEE 2017**

Le Conseil communautaire a approuvé les subventions complémentaires suivantes, à verser en 2017 :

- Association cantonale de danse de Jugon-Les-Lacs  
Commune nouvelle : 7 526,00 €
- Batterie fanfare de Plémy : 500,00 €
- Entente des lacs football club : 2 280,00 €
- Association « Littérature et nature » : 1 500,00 €
- Ramène ta fraiz : 500,00 €
- OISCL : 800,00 €
- Fêtes médiévales Moncontour : 1 000,00 €

#### **HABITAT MOBILITE – FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT – CONTRE PARTIE DU CONTRAT DE TERRITOIRE**

Le Conseil communautaire a accepté le versement de la participation annuelle à ce dispositif qui est de 0,50 €/habitant (population DGF).

#### **SPORTS – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES – ANNEE 2017**

Le Conseil communautaire a approuvé les subventions complémentaires suivantes à verser en 2017 :

- Collège Sacré Cœur de Lamballe : 300,00 €
- Association de palets de Lanrelas : 500,00 €
- Team HDB de Quessoy : 500,00 €
- Dojo du Pays de Lamballe : 300,00 €
- Association Aviron d'Armor de Plédéliac : 2 495,00 €
- Etoile sportive de Penguilly : 312,00 €
- Le Penthièvre twirling de Lamballe : 48,00 €
- Jeunesse sportive de Landéhen : 336,00 €
- Rêve d'apnée de Lamballe : 153,60 €
- Lamballe badminton club : 289,80 €
- Evron foot club : 1 512,00 €
- Vélo club Evron-Coëtmioux : 378,00 €
- Familles rurales : 2494,80 €

#### **CONTRACTUALISATIONS – AMENAGEMENT DE L'ESPACE DE LA GARE FERROVIAIRE DE LAMBALLE – DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Le Conseil communautaire a approuvé le projet présenté, le plan de financement prévisionnel et a autorisé le Président ou son représentant à solliciter toute subvention mobilisable pour ce projet.

#### **CONTRACTUALISATIONS – DEPLOIEMENT DE L'ECOLE DE MUSIQUES ET DE DANSE – DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Le Conseil communautaire a approuvé le projet présenté, le plan de financement prévisionnel et a autorisé le Président ou son représentant à solliciter toute subvention mobilisable pour ce projet.

#### **CONTRACTUALISATIONS – ALSH HENANSAL – DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Le Conseil communautaire a approuvé le projet présenté, le plan de financement prévisionnel et a autorisé le Président ou son représentant à solliciter toute subvention mobilisable pour ce projet.

#### **CONTRACTUALISATIONS – PROJET DE CENTRE SOCIAL – ELABORATION D'UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE – DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Le Conseil communautaire a approuvé le projet présenté, le plan de financement prévisionnel et a autorisé le Président ou son représentant à solliciter toute subvention mobilisable pour ce projet.

#### **ENFANCE JEUNESSE – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES – ANNEE 2017**

Le Conseil communautaire a approuvé les subventions complémentaires suivantes à verser en 2017 :

- Collège Croix de Pierre : 1 334,00 €
- Collège Louis de Chappedelaine : 5 666,00 €
- Association Beauvallon : 1 200,00 €

#### **DEVELOPPEMENT DURABLE ET MILIEUX NATURELS – STRATEGIE BOCAGERE 2018-2020 – AVENANT PRENANT EN COMPTE LE TERRITOIRE DE LAMBALLE TERRE & MER**

Le Conseil communautaire a approuvé le nouveau périmètre d'intervention stratégique bocagère de Lamballe Terre & Mer et a autorisé le Président ou son représentant à déposer un avenant auprès des partenaires régionaux du comité Breizh Bocage pour valider ce nouveau périmètre et le budget correspondant.

#### **DEVELOPPEMENT DURABLE ET MILIEUX NATURELS – STRATEGIE BOCAGERE – DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ANIMATION 2018**

Le Conseil communautaire a approuvé le programme d'animation prévu au titre de l'année 2018 et a autorisé le Président ou son représentant à solliciter les subventions possibles dans le cadre du programme Breizh Bocage.

#### **DEVELOPPEMENT DURABLE ET MILIEUX NATURELS – STRATEGIE BOCAGERE – DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX 2017-2018**

Le Conseil communautaire a approuvé le programme de travaux prévu pour l'hiver 2017-2018 et l'année 2018. Il a autorisé le Président à solliciter les subventions possibles dans le cadre du programme Breizh Bocage.

**DEVELOPPEMENT DURABLE ET MILIEUX NATURELS –  
ANIMATION ET TRAVAUX MILIEUX AQUATIQUES SUR  
PLEMY – CONVENTION D’ENTENTE FINANCIERE AVEC  
LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE**

Le Conseil communautaire a approuvé la convention d’entente financière entre Lamballe Terre & Mer et Loudéac Communauté Bretagne Centre pour l’animation du programme milieux aquatiques sur Plémy pour les années 2017 et 2018.